



REGLEMENT APPEL A PROJETS « REVOLUTION SENSIBLE 1.0 – 2014 »

Organisé Par

« Le Carré Bouge », laboratoire d'arts appliqués
dédié aux nouveaux usages et à l'art de vivre

et « Le COPA-Via Paysage »,

Programme de Recherche-Action sur l'espace public
de l'association Via Paysage

dans le cadre du projet

« REVOLUTION SENSIBLE©© 1.0 : L'ÉVÈNEMENT UPCYCLING »

Entre Nantes et l'Atlantique



OBJET DE L'APPEL A PROJETS

Cet Appel à Projets a pour objet la « conception, la construction et l'animation d'Ateliers mobiles de création ».

Vous maîtrisez un savoir-faire, vous possédez déjà un atelier autonome, une pratique professionnelle du recyclage ou une approche innovante de l'économie circulaire ?

Venez participer à l'agora itinérante et rencontrer le public pour :

- faire la démonstration d'un savoir-faire dans le domaine de l'upcycling ou de nouveaux matériaux issu du recyclage industriel ou domestique,*
- exposer du Mobilier, des objets de réemploi, ou des oeuvres d'art (sculptures à base de récup'),*
- expérimenter le recyclage de matières inattendues comme le son, l'image, la nourriture, ...*
- montrer des véhicules roulants, volants ou flottants de votre fabrication utilisant des matériaux recyclés pour leur fabrication ou leur énergie,*
- sensibiliser le public au thème de l'économie circulaire par des ateliers pédagogiques, ludiques ou participatif, par des ateliers d'initiations, etc..."*

Il doit être la représentation de la démarche de développement de la **biodiversité économique, culturelle et sociale en milieu urbain-rural** ainsi que des **notions de mouvement et de transformation permanentes**, indissociables du vivant.

Il doit aider les spectateurs à se transformer en acteur de l'évolution de leur environnement proche afin d'acquérir un œil neuf dans un esprit d'intégration harmonieuse à ce qui les entoure.

“Le nomadisme socio-économique” et “La Ville économe” sont les deux axes d'exploration et de recherche-action autour de la démarche artistique “d'upcycling” développés dans le cadre du concours 2014.

Les projets consisteront en la **conception-fabrication-animation d'objets architecturaux mobiles mobiles pouvant se loger sur une place de stationnement**, soumis à un jury spécialement constitué de personnalités (journalistes, professionnels du bâtiment et du paysage, artistes, professionnels concepteurs ...) qui pourra sélectionner un à plusieurs projets.

Les lauréats verront leurs projets installés sous forme de structure déplaçable par les équipes elle-même, sur divers espaces du département de Loire-Atlantique, dans le cadre de l'événement « Révolution Sensible 1.0 » .

En définitive, l'Appel à Projets « Révolution Sensible 2014 » s'intègre dans une **démarche globale d'innovation transversale des secteurs écologiques, économiques et socioculturels de la transition des territoires.**



CRITERES D'ELIGIBILITE

“Le Révolution Sensible 2014” est ouvert à **tous, français et étranger, citoyens, étudiants en écoles d'architecture, de design, de paysage, d'arts appliqués, d'économie, de sciences sociales (non exhaustif), organismes de formation, associations, professionnels œuvrant dans le domaine du cadre de vie, du design, de l'innovation sociale et de la transition des territoires.**

Chaque candidat ne peut présenter qu'un seul projet mais un projet **doit être porté par plusieurs personnes** physiques ou morales dont une seule devra se porter mandataire.

Les équipes pluridisciplinaires (associant l'Economie, le Social et la Conception-Fabrication d'espace) et internationales sont très fortement recommandées.

Les candidats étudiants doivent être soutenus par un responsable de l'équipe pédagogique de l'école, s'engageant lui-même à participer au projet.

CRITERES D'EVALUATION - LES PRINCIPES

ESTHETIQUE

- Trois axes de réflexion sont à prendre en compte dans la création :
 - l'Environnement et la « Ville Sociale et Econome »
 - l'Innovation transversale
 - la Qualité architecturale, nomade et artistique.
- Ce module est la représentation d'un atelier mobile, destinée à s'inscrire dans les territoires. C'est un **objet architectural de sensibilisation, de création, de fabrication, de distribution et/ou de sensibilisation par l'animation** destiné à stimuler le principe de la « Ville sociale et économe » et de la « Rue marchande » en milieu urbain et rural.
- L'objet peut être un stimulus pour favoriser de nouveaux imaginaires créatifs, économiques ou socioculturels avec des ateliers de pratiques collectives avec les habitants, sur le modèle du « Do It Yourself » (“Faire soi-même”).
- Il doit évoquer le mouvement, la culture au sens propre comme au sens figuré et donner une visibilité aux notions de « rue marchande » et de « patrimoine spontané ».
- Le code couleur est le : orange/rouge-blanc-noir-vert, signature collective de « Révolution Sensible 1.0 ».
- Il doit offrir des ouvertures suffisantes afin de ne pas séparer l'intérieur du module et l'extérieur proche lors de son utilisation.

TECHNIQUES

- Le projet doit pouvoir accueillir en son sein, à minima, 2 personnes et doit prévoir des accès aux personnes à mobilité réduite.
- Il doit permettre une utilisation par tous les temps (protection contre les intempéries).
- Il doit pouvoir être préfabriqué en atelier ou sur site, se monter/démonter sur place au besoin et surtout être déplaçable facilement.
- Le projet ne doit pas dépasser les 12,50 m² (5,00 m x 2,50 m) de surface au sol.
- Il ne doit pas dépasser les 3 mètres de hauteur.

ÉCONOMIE DU PROJET ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- Les fournitures doivent être récupérées dans une pratique d'upcycling (hors partenariats éventuels).
- La construction doit utiliser en majorité des matériaux de réemploi / recyclage.
- La construction doit préserver les ressources et doit être recyclable.
- La construction doit préserver l'espace et l'environnement direct par son mode d'emprise au sol.
- La construction doit imaginer les besoins et usages de demain.

CALENDRIER (à titre indicatif et sujet à d'éventuelles modifications)

- Lancement de l'Appel à Projets : 6 avril 2014 avec Les Journées Européennes des Métiers d'Art.
- Remise des dossiers de candidature : jusqu'au 01 juin 2014 à minuit.
- Délibération du jury : aux environs du 14 juin 2014.
- Annonce des projets sélectionnés et Concertation : 15 juin 2014.
- Réception de(s) projet(s) (durée des travaux 3 mois) : 15 septembre 2014.
- Inauguration des projets : 19 septembre 2014 (au moment de Parking Day)
- Déplacement de(s) projet(s) fabriqué(s) en Loire-Atlantique d'octobre à novembre 2014 puis au Lieu Unique, Nantes fin Novembre 2014 (à confirmer).



DOSSIER A FOURNIR PAR LES CANDIDATS

Chaque participant devra remettre, de façon anonyme, un projet pour défendre ses positions, au format papier par courrier et au format numérique, par e-mail, simultanément.

A/ Un dossier de présentation A4 relié contenant les éléments suivants, format RVB, PDF (JPEG pour les envois de visuels), 5 Mo maximum :

La présentation écrite du projet avec :

- Les **moyens humains** (ne pas mettre vos noms et prénoms mais vos titres, compétences ...) **et matériels** prévus pour la fabrication.
- Les **moyens mis en œuvre** pour la conception – construction - animation.
- Les **délais** de chacune des phases.
- La **faisabilité** du projet (détails de récupération des matériaux, préfabrication éventuelle, montage-démontage).
- Les **budgets** d'approvisionnement, de fabrication et d'utilisation.
- Les **possibilités de recyclage** du projet.

B/ Une planche de présentation de la construction, non relié au dossier A4, au format A3 paysage, format JPEG, RVB, 7 Mo maximum :

- Une **Mise en ambiance** du module dans l'espace, qu'il soit extérieur, en milieu urbain / rural et en intérieur (Le Lieu Unique à Nantes par exemple).
- Un **plan de coupe** (si possible).
- Un **plan élévation**.
- Une présentation de **détails constructifs** (principe d'éclaté de magasin de meubles suédois).
- Le **nom** de votre projet
- Le logo des **organismes du concours** (Le Carré Bouge, le COPA-Via Paysage et Prima Terra l'Agence)
- Optionnel : Une maquette en photo ou en 3D (axonométrie, en volume ou informatique).

Les coordonnées complètes (adresse postale, noms, prénoms, téléphone, e-mail et site web du candidat) seront notifiées dans une enveloppe séparée collée au dos du dossier A4 et par mail sur un fichier PDF d'une page.

L'implantation de la construction sera définie par l'équipe de Le Carré Bouge, qui se réserve le droit de développer une scénographie spécifique sur les sites d'installation. Elle prendra corps après la sélection des lauréats.



ASSURANCE ET FRAIS D'ENVOI

Les envois seront acheminés sous la seule responsabilité des concurrents. Les frais d'envois des dossiers sont à la charge des concurrents.

Il est à envoyer **par courrier, relié, sous pli anonyme**, à l'adresse suivante :

Révolution Sensible – Appel à projets 2014

Association « Le Carré Bouge »

12 bis Rue du Commerce

49230 TILLIERES

ET par e-mail à l'adresse viapaysage@gmail.com

avec indication en objet le nom du projet (possibilité d'envoi par WeTransfer pour les fichiers lourds).

Les concurrents prennent en charge l'assurance des projets fabriqués pendant toute la durée de l'exposition au Lieu Unique / ailleurs et jusqu'au démontage d'ici décembre 2014.

L'acheminement du dossier - projet, sous quelque forme que ce soit, se fera sous la seule responsabilité des candidats. Les frais d'envoi sont à la charge des concurrents.



JURY ET CRITÈRES DE JUGEMENT

Le jury sera composé de concepteurs, professionnels de l'Aménagement, du Design, de la Culture, des Arts et des Médias.

Les candidats seront informés des résultats par e-mail.

La liste des candidats retenus sera également visible sur le site internet du concours.

Les critères de jugement des prestations des concurrents proposés au jury porteront principalement sur les points suivants :

- Le respect du développement durable
- La faisabilité
- La qualité architecturale, paysagère et en design d'objet
- L'aspect innovant du projet



DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE DE PARTICIPATION

Un comité de présélection se réunira afin de présélectionner, par familles (très bien, bien, passable, hors sélection), les dossiers reçus.

Le jury procédera ensuite à l'examen et à la sélection des projets dont certains pourront être primés. Cependant, il reste entendu que le but de l'Appel à Projets et donc la « récompense » est de se voir invité à participer et contribuer à la fabrication de la « Révolution Sensible 1.0 » et ainsi, à rencontrer le public avec l'atelier proposé.

5 prix pourront être attribués pour l'édition 2014 :

- Le Premier Prix : « Révolution Sensible 2014 – Edition 1.0 Upcycling » pour le premier.
- Le Prix de l'Innovation transversale.
- Le Prix de l'Environnement et de la Sensibilité Paysagère.
- Le Prix de la Qualité Architecturale et du Design d'Objet.
- Le Prix de la « Ville Sociale et Econome »
- Mentions spéciales éventuelles.

Le lauréat du 1^{er} Prix sélectionné recevra, ayant remis une prestation jugée complète et répondant au programme, en complément du 1^{er} Prix :

- **Un hébergement** sur place chez un membre du Carré Bouge ou partenaires.
- **Un stage de 2 jours d'accompagnement technique à la conception de l'atelier mobile avec Pierre Vincent**, de l'Atelier Crayon, designer industriel, pour la conception du projet (valeur commerciale 1 200 €).
- **Un stage d'initiation à l'upcycling de 3 jours avec François Lebot**, slow designer & paysagiste, pour la fabrication du projet (valeur commerciale 1 800 €).
- **La fabrication par vos soins (équipe projet) de l'atelier mobile** sélectionné à l'occasion de "Révolution Sensible 2014" avec la mise à disposition éventuelle par Le Carré Bouge ou partenaires d'un soutien technique et d'un lieu de fabrication.



- Autre distinction complémentaire particulière éventuelle décernée.



Les 5 lauréats des Prix reçoivent :

- **Une communication sur l'ensemble du dispositif de valorisation offline-online** de Révolution Sensible 1.0 et de ses partenaires.
- **Un an de cotisation offerte** (valeur de 20 à 90 €) en tant que membre individuel à l'association-réseau nationale et francophone Via Paysage (après validation par le Conseil d'Administration).
- **Un an de cotisation offerte** (valeur de 50 à 110 €) en tant que membre individuel à l'association Le Carré Bouge (après validation par le Conseil d'Administration).

Les projets recevant une mention spéciale recevront d'éventuelles récompenses à l'appréciation des organisateurs.

Aucune autre compensation financière ne sera versée. Les gains reçus ne pourront en aucun cas être revendus ou remboursés.

Les frais inhérents liés aux travaux, au transport des matériaux, au déplacement des concurrents, à l'hébergement sur place... sont à la charge des participants.

Aucun budget n'est ainsi prévu à ce jour pour l'achat des fournitures et matériel (hors soutiens partenariaux éventuels).

Afin de constituer le budget global nécessaire à la réalisation de leur projet, chaque candidat est fortement conseillé de solliciter des partenaires privés et publics (financiers mais surtout en nature, technologiques, etc.) à condition de respecter les valeurs éthiques et morales du concours et en tenant compte des partenariats déjà établis.

COMMUNICATION & PARTENARIAT

Une communication globale sera réalisée afin de fournir une visibilité aux projets lauréats et leurs équipes. Un partenariat a été conclu avec GREEN RAID, plateforme web collaborative de lieux et événements local et responsable propulsée à Nantes par l'ADEME, Nantes Métropole et Nantes 2013 – Capitale Européenne de la Biodiversité pour référencer et communiquer numériquement sur l'ensemble des actions et projets proposés dans le cadre de « Révolution Sensible 1.0 - 2014 ».

<http://www.greenraid.fr/>



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROIT D'IMAGE

Les projets envoyés restent la propriété intellectuelle de ses auteurs.

Ces derniers donnent l'autorisation aux organisateurs d'utiliser, de modifier, de diffuser, de publier dans tout document commercial ou de promotion, leurs visuels et les textes de manière illimitée et sans restriction temporelle.

Le copyright sera bien entendu indiqué ainsi que le nom de l'auteur associé aux images diffusées.

ANNULATION DE L'APPEL A PROJETS

L'Appel à projets pourra, sur volonté des organisateurs, être annulé et communiqué sur simple publication média. Aucune compensation ne sera fournie aux participants.

REVOLUTION SENSIBLE 2014, un projet collectif

L'Appel à Projets « **Révolution Sensible**©© » a été initié par François Lebot et Alexis Durand Jeanson et est porté collectivement par le programme du « COPA-Via Paysage » et le laboratoire « Le Carré Bouge ».

Le projet « Révolution Sensible 1.0 » et l'ensemble des actions afférentes dont l'Appel à Projets sont coordonnés par Prima Terra l'Agence.

La propriété intellectuelle du concours, de l'ensemble des documents déployés sont et restent de façon illimitée la propriété de François LEBOT et d'Alexis DURAND JEANSON.

Pour plus d'informations, suivez-nous sur le site web et la Page Facebook de Révolution Sensible !

www.revolution-sensible.com

www.facebook.com/revolutionsensible